

■ **Fondation de prévoyance Ismeca**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1008719-5, prémunir les membres du personnel de l'entreprise Ismeca S.A. et d'autres sociétés qui lui sont étroitement liées économiquement ou financièrement, contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, etc. (FOSC du 21.04.2006, p. 8). Narcisi Camillo et Tioutrine Patrick Gabriel Louis Samuel ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Vuillème Sébastien, membre du conseil de fondation, nommé président, continue de signer collectivement à eux, mais désormais sauf avec Kipfer Christophe Vincent, de Sumiswald, à Neuchâtel, membre du conseil de fondation. Kis Zoltan Jozsef, du et au Locle, est membre du conseil de fondation, avec signature collective à deux sauf avec Pasinato Sonia.

Journal no 1834 du 29.06.2007
(04009958 / CH-645.1.008.719-5)